

Une fois encore, le Cantal et Aurillac deviennent Terre de l'Imaginaire pour le « Salon entre les Mondes », et à cette occasion, nous invitons tous les collégiens et lycéens de notre beau département à participer à un concours de nouvelles.

Un petit mot du président du salon, Jean-Luc Marcastel, auteur :

" Plus de cent ans avant que l'homme ne marche sur la lune, Jules Verne l'avait imaginé.

L'Imagination est le propre de l'homme, ce qui le différencie de la machine, ce qui lui permet de se projeter, en pensées, dans des mondes futurs, passés, ou qui n'ont jamais existés, de planter les germes de la réalité de demain.

Les auteurs d'imaginaire soulèvent les problèmes auxquels seront confrontés nos descendants, nous mettent en garde, nous proposent des solutions...

Alors à votre tour maintenant, de pousser la porte des mondes et des époques, et de nous ramener, par la plume, un aperçu de votre voyage.

Imaginez... Le Cantal dans cent ans. »

CATÉGORIES DE PARTICIPANTS:

- **Collégiens** : de 1 à 2 pages format A4
- **Lycéens** : de 3 à 5 pages format A4

Une seule production par personne, police "Time New Roman", taille 12 avec un interligne de 1,5 et une marge de 3.

OUVERTURE ET CLÔTURE DU CONCOURS:

La participation au concours est gratuite.

Ouverture du concours le 01/02/2018.

Date limite d'envoi le 30/06/2018.

CONTENU ET PRÉSENTATION:

La nouvelle doit avoir un titre.

Afin de préserver l'anonymat des auteurs, chaque participant indiquera sur un feuillet indépendant son nom, prénom, adresse, numéros de téléphone et adresse électronique.

Chaque page doit être numérotée, avec une page de présentation indiquant le titre de la nouvelle.

ENVOI:

- Par courrier : LIBRAIRIE POINT-VIRGULE

(ou à déposer) 14 Rue des Carmes

15000 AURILLAC

Avec la mention "CONCOURS" et avec accusé de réception

- Par courriel: librairie.pointvirg@wanadoo.fr

REMISE DES PRIX:

La remise des prix s'effectuera le 23/09/2018 à la médiathèque en présence du président du jury Jean-Luc Marcastel.

Des livres dédiés par les auteurs seront offerts aux candidats primés.

Préparez vos plumes!

Les textes ne seront pas renvoyés à leurs auteurs mais seront à récupérer à la librairie Point-Virgule.

Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury!

